

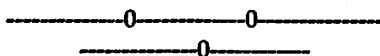
BURKINA FASO

*Mission Permanente auprès  
des Nations Unies*



*Unité - Progrès - Justice*

**48EME SESSION DE LA COMMISSION  
DE LA POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT  
DES NATIONS UNIES**



**POINT IV DE L'ORDRE DU JOUR :**

Débat Général consacré à l'expérience des pays dans le domaine de la

Madame la Présidente;  
Distingués Délégués ;  
Mesdames et Messieurs

Comme c'est la première fois que nous prenons la parole depuis le début de nos travaux, je voudrais, au nom de ma délégation, vous féliciter ainsi que les membres de votre bureau de la manière dont vous dirigez nos travaux. Je voudrais également, exprimer ma gratitude au Directeur exécutif de l'LINEPA pour les efforts incessables

et constants déployés pour soutenir les travaux de la commission. Ma délégation

Chine et par le Niger au nom du groupe africain.

Madame la Présidente,

- l'amélioration de l'accès aux services et aux soins de santé de la reproduction aussi bien en ville qu'en campagne. La proportion de femmes dont l'accouchement a été assisté par du personnel formé est passée de 57 % en 2003 à 67 % en 2010.
- le progrès vers la scolarisation universelle, le taux brut de scolarisation est passé de 33,8% à 83% entre 1994 et 2014. L'indice de parité a connu la même progression passant de 0,72 à 1,00 au cours de la même période soit une augmentation de 0,28 point.

Ces progrès ont été atteints grâce à de nombreux facteurs institutionnels et

- l'adoption et l'opérationnalisation d'une Politique nationale de population.

Madame la Présidente,

encore beaucoup à faire surtout dans le domaine de la population et du développement. C'est pourquoi, le Burkina Faso reste attaché à la position africaine commune sur l'agenda de développement post-2015 et encourage la prise en compte des objectifs du Programme d'actions de la CIPD au-delà de 2014 dans l'agenda de

A cet égard, il importe que les efforts engagés par la Communauté internationale soient poursuivis, intensifiés et actualisés en vue de la réalisation des objectifs liés à la population et au développement durable.

Ces dispositifs doivent être en mesure d'assurer la redevabilité y compris le respect des engagements internationaux et la promotion de l'intégration de la dynamique de population dans la planification du développement à travers la production, l'analyse et l'utilisation de données désagrégées pour juguler les problèmes actuels et les défis à venir pour un développement durable.

Madame la Présidente

Pour le Burkina Faso, les questions de population sont importantes pour le

de population, de droits à la santé sexuelle et reproductive, de recherche et de suivi-évaluation, ainsi qu'en termes de renforcement des capacités des acteurs pour la prise en compte de la donnée démographique dans les politiques plans et